



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@worange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 10 janvier 2014

N° 532



Méthodologie

Dominer l'outil... pour ne pas l'être par lui Wikipédia s'impose comme référence pour le savoir

Dans une « carte blanche » publiée dans *L'Histoire* n° 393 de novembre 2013, Pierre Assouline, membre du Comité scientifique de la revue, souligne qu'après avoir tué les encyclopédies traditionnelles, l'encyclopédie « collaborative » Wikipédia est aujourd'hui systématiquement en tête sur la première page des moteurs de recherche et représente « *la référence dominante pour le savoir* »... « *Outre le grand public, précise Pierre Assouline, experts, intellectuels, chercheurs, enseignants et étudiants s'y reportent en permanence. Il s'en trouve même pour la citer comme "source" alors que le texte de chacune de ses entrées, fruit de multiples plumes, est anonyme !* »

Se référant à l'historien Roger Chartier, Pierre Assouline dénonce l'absence de hiérarchie des informations : l'important y fraie avec le secondaire, l'avéré avec le non vérifié, le crédible avec l'improbable... Le collaborateur de *L'Histoire* plaide pour un enseignement, au lycée, de lecture critique de la Toile. Il encourage également l'usage de WikiScanner, logiciel créé en 2007 et qui permet d'accéder aux sources des articles publiés sur Wikipédia.

Ces diverses mesures éviteraient de donner foi aux canulars qui circulent via Wikipédia. Pierre Assouline cite le conflit qui, en 1640-1641, en Inde, a opposé les dirigeants portugais de Goa et ceux de l'Empire maratha. Ces événements se sont trouvés sur Wikipédia de juillet 2007 à décembre 2012... mais n'ont jamais réellement existé. Pourtant, l'article était étayé de « *sources universitaires précisément référencées* », mais « *tout aussi imaginaires* ».

D'autres canulars sont connus : Gaius Flavius Antoninus est censé avoir assassiné Jules César, avant d'être occis à son tour par un prostitué soudoyé par Marc Antoine. Ce canular a tenu huit ans sur Wikipédia ! Mais Pierre Assouline évoque également un groupe de trombonistes nazis créé par Joseph Goebbels à des fins de propagande, ou encore un vrai journaliste faussement accusé par Wikipédia d'être un suspect ayant trempé dans l'assassinat de John puis de Bob Kennedy...



Citoyenneté

Le vote par procuration est dorénavant facilité

Un décret publié au Journal officiel du 20 décembre 2013 facilite le vote par procuration. Les électeurs empêchés de voter doivent toujours se déplacer au commissariat de police ou à la gendarmerie, ou au tribunal d'instance, mais ils peuvent préalablement télécharger en ligne leur demande de procuration, la remplir sur leur ordinateur et l'imprimer. Pour accéder à l'imprimé Cerfa, on peut utiliser le site Internet « <http://service-public.fr/> », puis les rubriques « Papiers-Citoyenneté » > « Vie citoyenne » > « Élections » > « Opérations de vote » > « Vote par procuration ».

Le mandant (celui qui souhaite voter par procuration) indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants : vacances, obligations professionnelles ou formation l'empêchant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin, état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme...

Le mandataire (bénéficiaire de la procuration) doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant (mais pas forcément être électeur du même bureau de vote). Le mandataire peut détenir une seule procuration établie en France (deux, si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger). Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.



À vos agendas

Du 11 au 21 janvier, dans le Nord-Mayenne 10^e rencontres Cinéma & Santé

En 2005, à l'initiative de quelques passionnés, naissent les rencontres Cinéma & Santé, avec trois films programmés à Mayenne. Le tout premier film de cette toute première édition était *Histoire d'un secret*, de Mariana Otero, en sa présence. Depuis, ces rencontres se sont développées et associent plusieurs partenaires fidèles et impliqués dans l'organisation et l'animation de ce temps fort hivernal.



Mariana Otero

Pour la 10^e édition, Atmosphères 53 et ses partenaires proposent six séances rencontres autour de films abordant différentes questions de santé. Comme chaque année, plusieurs réalisateurs ainsi que des spécialistes de la santé répondront aux interrogations suscitées par les films. Surtout, pour clore cette 10^e édition, Mariana Otero sera à nouveau présente, cette fois-ci avec son dernier film : *À ciel ouvert*.

- **Entrée du personnel**, de Manuela Frésil (France, 2011, 1 h) : « Ce beau documentaire d'enquête et de création livre une terrible vision de l'abattage industriel et de la condition ouvrière ».

Samedi 11 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, en présence de la réalisatrice, Manuela Frésil, et d'Albert Servant, ingénieur conseil à la Carsat.

- **Bouton**, de Res Balzli (Suisse, 2011, 1 h 20, VO) : « Entre réalité documentaire et fiction poétique, une ode à la joie de vivre face à la menace d'une fin prochaine ».

Mardi 14 janvier, à 20 h 30, au cinéma L'Aiglon, à Saint-Pierre-des-Nids, en présence des médecins généralistes de la commune.

- **La mort est dans le pré**, d'Éric Guéret (France, 2012, 55 mn) : « Les personnes qui témoignent dans ce film étaient elles-mêmes des partisans convaincus que l'usage intensif des phytosanitaires était "la" solution ».

Jeudi 16 janvier, à 20 h 30, au Majestic, à Ernée, en présence du réalisateur, Éric Guéret, et du Dr Lesné, spécialiste du CNRS.

- **Gabrielle**, de Louise Archambault (Canada, 2013, 1 h 45, VO) : « Récit sentimental où l'intensité de l'amour permet de déborder les contours austères d'un discours pédagogique et/ou alarmiste sur le sort des handicapés mentaux à l'âge adulte ».

Vendredi 15 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne (séance suivie d'un échange avec le public).

- **Donner / Recevoir**, de Bernard et Michèle Dal Molin (France, 2013, 1 h 15) : « Ce film propose les histoires de vie de quatre familles qui ont été confrontées aux questions du don d'organes ou de la greffe. C'est le cheminement de la pensée menant à la décision qui est au centre de chaque récit, et non la dimension médicale ».

Lundi 20 janvier, à 20 h 30, au cinéma municipal de Gorrion, en présence des deux réalisateurs.

- **À ciel ouvert**, de Mariana Otero (France / Belgique, 2013, 1 h 50) : « À la frontière franco-belge, existe un lieu hors du commun qui prend en charge des enfants psychologiquement et

socialement en difficulté. Jour après jour, les adultes essaient de comprendre l'énigme que représente chacun d'eux et inventent, au cas par cas, sans jamais rien leur imposer, des solutions qui les aideront à vivre apaisés ».

Mardi 21 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, en présence de la réalisatrice. Projection également au Palace, à Château-Gontier, le dimanche 2 février, à 18 h 30, et le lundi 3, à 20 h 30.

Renseignements :

Atmosphères 53
12 rue Guimond-des-Riveries, 53100 Mayenne
Tél. 02 43 04 20 46
Mél. contact@atmospheres53.org
Site Internet : www.atmospheres53.org

Le 11 janvier, à Changé Nuit manouche

« Nuit manouche » avec l'Association mayennaise d'action auprès des gens du voyage (Amav) : le samedi 11 janvier, à 20 h 30, aux Ondines, à Changé, concert avec Yamtchik (collectif de musiciens manouches), puis le trio Angelo Debarre. Et pour ceux qui le souhaitent, veillée et échanges avec des familles du voyage qui s'exprimeront sur leur histoire, avec le concours de Jean-Luc Bansard, du théâtre du Tiroir. Réservations à l'Amav (02 43 02 94 95). Tarif : 10 euros.

Le 20 janvier, à Laval Le parcours des personnes âgées

Dans le cadre de la Stratégie nationale de santé, en amont d'une future loi de santé publique prévue en 2014, l'Agence régionale de santé (ARS) organise un débat public sur le thème du « parcours des personnes âgées » le lundi 20 janvier, de 18 h à 20 h, au Centre administratif Jean Monnet, à Laval. À partir d'informations, de témoignages et d'échanges, l'enjeu est d'alimenter la réflexion ministérielle. Gratuit et ouvert à tous.



« Le programme du FN, s'il était appliqué, conduirait à un désastre bien pire que la situation actuelle. Par exemple, la sortie de l'euro aboutirait à un effondrement de la valeur de la monnaie, à une explosion de la charge de la dette, à un renchérissement des importations. De même, l'arrêt de l'immigration rendrait impossible le fonctionnement de bien des industries et services. Enfin, l'une et l'autre de ces propositions supposent, pour fonctionner, une fermeture des frontières qui entraînerait immédiatement une accélération des départs, un arrêt des exportations, plus d'inflation et une explosion du chômage. Et, à terme proche, une remise en question de la démocratie. C'est de cela qu'il faut parler avec les extrêmes, en exigeant un débat sur le fond de leur programme. C'est en osant réformer qu'on évitera leur venue au pouvoir ».

Jacques Attali, « A-t-on vraiment tout essayé ? » (Perspectives), L'Express du 16 octobre 2013.